

Votre enfant sera accueilli au sein d'un centre SPORT'ÉTÉ.

Nous vous invitons donc à prendre connaissance des règles de la vie quotidienne.

En cas d'hésitation, contactez l'un de nos conseillers par téléphone au 04 66 32 28 59, ou par mail à info@sportete.com, ou en consultant notre site Internet www.sportete.com

DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE

Le matin, l'équipe d'animation réveille les enfants dans un cadre horaire défini et les dirige ensuite vers le service du petit-déjeuner. Celui-ci est pris en autonomie et un animateur veillera à ce que votre enfant prenne des forces pour sa journée.

Les matinées et les après-midi sont consacrées aux activités dominantes du séjour et aux loisirs (Jeux, balades, découvertes, sorties touristiques...). **Les activités sont au choix de l'équipe pédagogique en concertation avec les jeunes.**

Des moments de pause et de récupération sont prévus dans la journée avec des temps calmes (jeux de cartes, jeux de société, courrier...).

En soirée, après la douche et le dîner, nos animateurs préparent des petites soirées à thèmes pour petits et grands. La nuit doit être un moment de récupération et le calme doit régner en permanence dans les chambres après 22h00. Une soirée de clôture facultative plus tardive est proposée le vendredi soir, et elle respecte l'heure de coucher des plus jeunes.

L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

L'équipe de SPORT'ÉTÉ se compose d'un **directeur ou d'une directrice** qui veille au bon fonctionnement du centre, aidé d'un directeur adjoint. La direction possède une qualification qui lui permet de diriger un centre de vacances agréé auprès du Ministère de la Cohésion sociale et de la Protection des Populations.

Le directeur élabore un projet pédagogique pour l'ensemble des séjours. Ce projet pédagogique situe l'enfant au sein de la vie du centre et les objectifs auxquels doivent répondre les activités proposées. Ce projet pédagogique doit être en accord avec le Projet Educatif de l'association, il est vérifié puis validé par le Siège Social.

Le directeur a sous sa responsabilité l'équipe d'encadrement et le bon déroulement du séjour de votre enfant. Les activités sportives sont encadrées par des techniciens, possédant un Brevet d'Etat dans leur discipline respective, et qui travaillent à l'année dans des Clubs, Comités ou Liges régionales.

Les activités dominantes pour les colonies à thèmes sont encadrées par des animateurs diplômés.

Une équipe d'animateurs sera présente tout au long de la vie quotidienne de votre enfant. Chaque animateur possède au minimum une formation BAFA et son travail est d'instaurer un climat de confiance et de respect entre tous les jeunes du centre.

A SPORT'ÉTÉ, le taux d'encadrement minimum est de 1 animateur pour 8 enfants !

LES SÉJOURS SPORTIFS

Tous les stagiaires SPORT'ÉTÉ viennent pour progresser, à partir de leur niveau de départ. SPORT'ÉTÉ propose des catégories qui vous permettront de choisir le séjour qui correspond le mieux aux attentes de votre enfant : **Plaisir, Passion ou Extrême.**

Nos équipes recherchent en permanence l'homogénéité des groupes. Il convient donc de faire confiance à l'équipe qui fait le maximum pour le bien-être de votre enfant.

Nous conseillons d'arriver en bonne forme physique au début du séjour pour profiter pleinement des découvertes sportives.

LES COLONIES

Nos colonies ont pour but de faire découvrir ou d'approfondir une activité particulière aux enfants tout en leur permettant de trouver leur place au sein d'un groupe. Pour cela, nos équipes s'attachent à s'adapter aux connaissances initiales de chacun et à moduler le contenu en fonction.

L'UNIVERS CURIEUX DU MONDE

Par la spécificité des séjours "Curieux du monde", SPORT'ÉTÉ fait appel aux meilleurs intervenants choisis pour leur pédagogie. La mise en action des enfants est importante afin qu'ils puissent apprécier la richesse du contenu des séjours et revenir dans le cercle familial en ayant appris et apporté un maximum d'éléments. L'équipe transmet les valeurs éducatives de SPORT'ÉTÉ tout au long du séjour au travers de tous les moments de vie quotidienne (repas, coucher, jeux, activités...).

LES SORTIES HORS DU CENTRE

L'organisation des sorties est du ressort du directeur et de son équipe pédagogique. Les sorties sont accompagnées ou non en fonction de l'âge et du lieu. C'est l'occasion pour votre enfant de découvrir la région et faire du petit shopping en souvenirs. Les enfants de moins de 14 ans ne peuvent pas sortir en autonomie ou semi-autonomie sans l'accord écrit des parents et sont amenés à profiter des sorties encadrées par un animateur.

L'HÉBERGEMENT

Votre enfant sera hébergé dans un centre choisi pour son confort et ses installations. Les chambres peuvent accueillir de 2 à 6 enfants maximum. Certaines possèdent des sanitaires et douches intégrés.

A l'arrivée des plus jeunes, les trousseaux sont vérifiés et rangés dans l'armoire. Pour les plus grands, ils auront l'autonomie de ranger leurs affaires. Votre enfant aura son armoire personnelle : merci de lui fournir un cadenas avec les deux clés. S'il souhaite partager la chambre d'un ami, nous vous invitons à nous en informer dans le dossier de confirmation afin que nous puissions y répondre favorablement (dans la limite des places disponibles).

Votre enfant devra chaque jour ranger ses affaires personnelles.

Merci de bien vérifier le trousseau SPORT'ÉTÉ pour connaître le matériel de literie à amener (joint au dossier d'inscription).

Certains séjours comportent un bivouac et tout le matériel nécessaire est fourni par SPORT'ÉTÉ.



LA RESTAURATION

Nos cuisiniers proposent des plats variés et équilibrés. La totalité des repas est prise au self du centre (ou pique-nique pour les sorties en plein-air). Ils sont à l'origine des surprises éventuelles adaptées au centre et au site.

Indiquez-nous si votre enfant fête son anniversaire pendant son séjour !

Certains séjours itinérants peuvent nécessiter une restauration différente (Pique-Nique) mais ils préservent l'équilibre alimentaire et la quantité. Les jeunes peuvent être impliqués dans l'entretien des lieux, l'aide au service et le débarrassage des tables en équipe avec le personnel de service en fonction du projet pédagogique du Directeur du centre. Chaque enfant devra respecter la nourriture et le gaspillage est évité.



COMMUNIQUER AVEC SON ENFANT

Favorisez le courrier écrit (cartes postales, lettres...) qui leur est remis tous les jours au moment des repas. Des cabines téléphoniques seront à leur disposition sur le centre. Vous pourrez contacter le secrétariat SPORT'ÉTÉ pour obtenir le numéro de cette cabine.

Le téléphone portable est vivement déconseillé et votre enfant en sera entièrement responsable en cas de perte, vol ou casse. En restant trop proche de ses parents, le portable peut nuire à l'intégration du jeune dans le groupe. Nous vous conseillons d'espacer vos appels et nous privilégions les appels de l'enfant vers les parents.

En cas d'urgence, n'hésitez pas à contacter l'équipe d'encadrement ou notre secrétariat (permanence les week-ends).

Pour avoir des nouvelles chaque jour, n'hésitez pas à consulter le blog du centre mis à jour par l'équipe de SPORT'ÉTÉ : photos, vidéos... N'hésitez pas à leur laisser un petit message ! Toutes les adresses des blogs SPORT'ÉTÉ sont disponibles sur www.sportete.com

LA PROTECTION MÉDICALE

Il faut savoir écouter l'enfant quand il se plaint de quelque chose. Seul le directeur du centre et/ou un animateur titulaire de l'Afps, peuvent administrer un médicament aux enfants, après consultation de sa FICHE SANITAIRE ou d'une prescription médicale.

En cas de consultation médicale, le directeur prévient les parents et transmet les documents nécessaires au traitement et au remboursement des frais avancés par SPORT'ÉTÉ. Chaque centre est équipé d'une pharmacie et d'une chambre d'isolement.

Pour les enfants de plus de 16 ans, merci de les munir de leur carte Vitale et de leur carte d'identité.

FICHE SANITAIRE ET PROTECTION MÉDICALE

Ces deux documents sont une obligation légale. Ils seront exigés à tout contrôle des services de la Cohésion Sociale au cours des séjours. La fiche sanitaire de liaison jointe après l'inscription doit être remplie intégralement, signée et renvoyée au secrétariat général de SPORT'ÉTÉ. Elle doit impérativement être accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive de moins de trois mois. Nous attirons votre attention sur le fait que les renseignements contenus dans cette fiche sont confidentiels et connus seulement du Directeur et de son équipe. **La fiche sanitaire ainsi que le certificat médical doivent nous être adressés au plus tard lors du paiement du solde, un mois avant le départ.**

LE TROUSSEAU

Un trousseau indicatif vous sera remis dans le dossier de confirmation d'inscription. Nous fournissons la grande majorité du matériel nécessaire aux activités. Néanmoins, merci de vérifier sur le trousseau si votre enfant doit prendre son propre matériel (Arc, raquettes...). Son linge sera lavé si celui-ci reste plus de 7 jours consécutifs sur le centre.

Chaque stagiaire est responsable de ses affaires sur le centre. SPORT'ÉTÉ ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable en cas de vol, casse ou de perte. Les objets de valeurs sont fortement déconseillés et sous l'entière responsabilité de votre enfant. **Les appareils électriques et électroniques, alcool, tabac et drogues sont strictement interdits.**

ARGENT DE POCHE

Nous conseillons d'emporter une somme raisonnable d'argent de poche pour les sorties (maxi conseillé : 4 €/jour). Pour les 8/12 ans, l'argent sera géré par le directeur ou son adjoint. Les seules dépenses à envisager concernant les achats personnels seront pour des cadeaux souvenirs, des cartes postales, des confiseries...

ANNULATION SÉJOUR

Vous souhaitez annuler ou modifier le séjour de votre enfant ?

Toute annulation, quel qu'en soit le motif, doit être notifiée par lettre recommandée.

Sport'été conservera une partie des sommes versées en fonction de la date d'annulation :

- plus de 30 jours avant le début du stage ou du séjour, conservation de l'acompte et de l'adhésion
- entre 5 et 30 jours, conservation de 50% du séjour ou du stage, des options transports et de l'adhésion
- annulation dans les quatre derniers jours ou absence au début du séjour ou du stage, conservation de l'ensemble des sommes versées.

Tout séjour commencé ne peut donner lieu à aucun remboursement, quelle que soit la raison de cet arrêt (voir règlement intérieur).

SPORT'ÉTÉ vous propose une assurance facultative en collaboration avec MONDIAL ASSISTANCE. Souscription uniquement à l'inscription de votre enfant (voir page 4).

MODIFICATION / ANNULATION TRANSPORT

Pour toute annulation ou modification de votre part, quel qu'en soit le motif, SPORT'ÉTÉ conservera 50% du prix initial du transport (accompagnement + billet) pris lors de l'inscription.

